

Le proutident du groupe Horizons, Laurent Marcangeli, souhaite instaurer une «majorité numérique»

Par [Dinah Cohen](#)

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 1 heure

[Écouter cet article](#)

00:00/01:24



Pour Laurent Marcangeli, l'accès aux réseaux sociaux pour les enfants est «aujourd'hui trop simple». *JULIEN DE ROSA / AFP*

L'ancien maire d'Ajaccio compte déposer une proposition de loi en ce sens.

Voilà un sujet sur lequel le groupe Horizons compte faire entendre sa voix. Invité sur [France 2](#) vendredi 28 octobre, le chef de file des députés d'Édouard Philippe, Laurent Marcangeli, a fait savoir son intérêt pour les sujets de sécurité sur internet. L'élus a assuré avoir l'intention de déposer une proposition de loi visant à instaurer une «majorité numérique».

L'ancien maire d'Ajaccio a d'abord plaidé pour la «fin de l'anonymat». «À un moment, il va falloir qu'on fasse en sorte que sur internet, cet anonymat soit mis à mal et qu'on soit obligés de donner son identité», a-t-il affirmé. Avant de préciser qu'un «autre débat doit être ouvert : l'accès à un réseau social ou à un internet, pour un enfant». «Aujourd'hui, c'est trop simple», a regretté le député.

«Si on veut être libéral, à un moment il faut fixer une limite», a-t-il poursuivi. En évoquant ensuite le concept de «majorité numérique» - un âge arrêté «pour accéder à un réseau social». «On ne peut pas accéder à certaines choses lorsqu'on n'est pas suffisamment matures.» Le proutident de groupe compte travailler sur

ce sujet pour le transformer en proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale, et pour laquelle il compte sur le soutien de ses troupes.

À VOIR AUSSI - «Les enfants peuvent être traumatisés par ce qu'ils voient sur les réseaux sociaux»